Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Vendredi 20 février 2019

INFO PRESSE

Jean-Louis d'Anglebermes, vice-président du gouvernement, se rend en Polynésie française du lundi 25 février au samedi 2 mars à l'occasion du 17e Forum Pays et Territoires d'outre-mer – Union européenne (UE-PTOM) présidé par la Commission européenne, et de la tenue du comité directeur du Fonds Pacifique.

Le Forum entre l'Union européenne (UE) et les Pays et Territoires d'outre-mer (PTOM) représente l'instance de dialogue politique au plus haut niveau entre les autorités des PTOM, les représentants des états membres dont ils relèvent et les institutions européennes.

Il a lieu tous les ans et est organisé alternativement à Bruxelles ou dans un PTOM. Cette année, la 17e édition du Forum UE-PTOM se tiendra à Papeete le vendredi 1er mars, sous la présidence de la Commission européenne. Il sera précédé du comité directeur du Fonds Pacifique, de la 17e conférence ministérielle de l'OCTA (Association des Pays et Territoires d'Outre-Mer de l'Union européenne) et d'un atelier thématique sur la coopération régionale et le développement durable, qui donnera notamment le coup d'envoi officiel du programme PROTEGE.

Aux rédactions : les journalistes qui souhaiteraient s'entretenir avec Jean-Louis d'Anglebermes pourront le joindre par téléphone **jeudi 28 février entre 13 h et 13 h 30** (heure de Nouméa) au numéro suivant : **79 22 68** (ligne de Tiffany Ouetcho, chargée de mission pour les affaires européennes au service de la Coopération régionale et des relations extérieures du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie).

Mardi 26 février : comité directeur du Fonds Pacifique

Le comité directeur du Fonds Pacifique 2019 se réunira au haut-commissariat de la République en Polynésie française, à Papeete, sous la présidence de la Nouvelle-Calédonie.

Comme chaque année, ses membres sélectionneront les projets qui bénéficieront du soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, à hauteur de 1,43 million d'euros, soit environ 173 millions de francs. De son côté, la Nouvelle-Calédonie a la faculté d'abonder certains projets au travers d'une enveloppe dédiée votée chaque année par le Congrès (20 millions de francs pour 2019).

Pour l'année 2019, les thématiques retenues sont :

- la lutte contre le changement climatique et la prévention des risques de catastrophes ;
- la valorisation des savoir-faire des collectivités d'outre-mer et le renforcement des échanges économiques au niveau régional ;
- la sécurité alimentaire et sanitaire.

Créé en 1985, le Fonds Pacifique est un fonds de coopération du ministère de l'Europe et des affaires étrangères qui a pour vocation de soutenir des dossiers œuvrant à l'intégration régionale des trois collectivités françaises du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna) et à leur rayonnement dans le Pacifique. Pour être éligibles, les projets doivent impliquer au moins un territoire français et un état ou territoire non français de la zone Pacifique.

Mercredi 27 février : conférence ministérielle de l'OCTA

L'objectif de cette rencontre est de préparer une position commune aux 22 PTOM pour la 17e édition du Forum UE-PTOM du vendredi 1er mars.

Les questions du renouvellement du partenariat entre l'UE et les PTOM dans le cadre de la proposition de Décision d'association Outre-mer Post 2020, ainsi que celle de l'intégration des PTOM au sein de leurs régions respectives seront au centre des débats.

Les impacts du BREXIT sur le futur du partenariat UE-PTOM, compte tenu des changements à venir dans le partenariat de l'UE avec les PTOM britanniques, seront aussi abordés. En effet, parmi les 22 membres de l'OCTA, 9 sont des PTOM britanniques.

Enfin, la conférence ministérielle permettra de procéder à :

- l'élection de la présidence et vice-présidence de l'OCTA, du président et des membres du comité exécutif, et du comité d'audit ;
- la présentation et l'adoption de la déclaration politique et des résolutions administratives ;
- la signature de la déclaration politique et des résolutions administratives.

Programme du 27 février

08:30 – 08:45 Discours d'ouverture par la présidence de l'OCTA : la Polynésie française
Discours prononcé par Edouard Fritch, président de la Polynésie française

08:45 – 10 :00 Rapports du comité exécutif de l'OCTA

10:15 – 15:15 Discussions
- Table ronde sur le débat post 2020
- Rapport sur les résultats préliminaires de l'étude Océan
- Programmes FED : la Nouvelle-Calédonie présentera, en tant qu'ordonnateur régional, la programmation de l'enveloppe régionale Pacifique du 11e FED

15:15 – 17:00 Résolutions et élections de l'OCTA

17:45 – 18 :00 Discours de clôture du président sortant de l'OCTA
Déclaration du nouveau président de l'OCTA

Jeudi 28 février : commémoration et atelier thématique à Moorea

Jean-Louis d'Anglebermes se joindra à la délégation conduite par Neven Mimica, commissaire pour la coopération internationale et le développement à la Commission européenne. La délégation assistera à une cérémonie en mémoire des 20 victimes du crash d'un Twin Otter de la compagnie Air Moorea, le 9 août 2007. Plusieurs fonctionnaires de l'UE se trouvaient à bord de cet avion.

Elle participera ensuite à une visite de terrain pour constater les résultats du programme INTEGRE.

Jean-Louis d'Angleberemes déjeunera avec le directeur général du PROE. Cette rencontre permettra notamment d'aborder la 10e conférence insulaire du Pacifique sur la nature et les aires marines protégées qui se tiendra en Nouvelle-Calédonie, en 2020.

L'après-midi, il retrouvera la délégation pour participer à un atelier thématique en présence du Commissaire Mimica. Le lancement officiel du programme PROTEGE (voir annexe) aura lieu dans le cadre de l'ouverture de cet atelier qui traitera de la coopération régionale et du développement durable.

Vendredi 1er mars : 17e Forum UE-PTOM présidé par la Commission européenne

10:00 – 10:10	Mot de bienvenue au Forum - Edouard Fritch, président de l'OCTA et président de la Polynésie française
10:10 – 10:25	Résolution politique de l'OCTA - Edouard Fritch, président de l'OCTA et président de la Polynésie française
10:25 – 10:45	Discours d'introduction - Neven Mimica, commissaire pour la Coopération internationale et le développement
11:15 – 11:50	Déclarations par les représentants des États, notamment d'Annick Girardin, ministre des Outre-mer, et de Ian Ascough, directeur adjoint pour la sortie de l'UE dans la direction des Territoires d'Outre-mer du Foreign & Commonwealth Office (Royaume-Uni).
11:50 – 12:15	Déclarations notamment de Daniel Gibbs, président de la conférence des présidents des régions ultrapériphériques de l'UE
12:15 – 12:30	Photo officielle
12:30 – 13:00	Cérémonie de signature des documents de programmation 11e FED
14:30 – 17:30	Le futur partenariat PTOM-UE
17:30 – 17:45	Clôture du Forum, comprenant la distribution des conclusions du Forum. Neven Mimica, commissaire pour la Coopération internationale et le développement et du nouveau président de l'OCTA.

Le programme PROTEGE

Contexte

Le Programme Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes (PROTEGE) vise à établir un développement économique durable et résilient face au changement climatique au sein des PTOM du Pacifique (Pitcairn, Wallis-et-Futuna, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie). Il s'appuie sur la mise en place d'une gestion intégrée et durable des ressources naturelles renouvelables ainsi que sur le renforcement de la protection et de la résilience des écosystèmes. Pour ce programme, la Nouvelle-Calédonie a été nommée ordonnateur régional du 11e FED.

PROTEGE prend le relais du précèdent programme Initiative des Territoires du Pacifique Sud pour la Gestion Régionale de l'Environnement (INTEGRE). Il dispose d'une enveloppe financière s'élevant à 4,2 milliards de francs pour la période 2014-2020 (contre 1,4 milliard de francs engagés par l'UE pour le 10e FED régional).

La gouvernance du projet est assurée par un Comité de pilotage composé des représentants politiques des quatre PTOM qui se réunit pour valider le programme de travail annuel et suivre son exécution. Sa mise en œuvre a été confiée à la CPS (délégataire) et au PROE (co-délégataire).

La phase de programmation initiée en 2015 a permis de sélectionner quatre secteurs d'intervention prioritaires : l'agriculture et la foresterie, la gestion de l'eau, la gestion de la pêche et les espèces envahissantes.

Le document de programmation et la convention de financement du 11e FED régional ont été signés à Bruxelles à l'occasion du 16e Forum UE-PTOM en février 2018, et à Nouméa en mars 2018. La phase de programmation s'est conclue par la signature de la convention de délégation entre l'UE d'une part, la CPS et le PROE d'autre part le 26 octobre 2018. Cette ultime étape a suggéré un lancement rapide du programme PROTEGE avec le recrutement de la cheffe de projet, Peggy Roudaut, début novembre 2018.

Un travail en début d'année sur les plans d'actions est prévu, il s'agira de préparer la tenue du 1er comité de pilotage rassemblant les exécutifs des territoires à Nouméa en juillet 2019 pour officialiser le lancement du programme.

Coopération avec les pays ACP du Pacifique

Le programme régional pour les PTOM du Pacifique a été présenté aux pays du Forum des îles du Pacifique le 9 février 2018. À cette occasion, la Nouvelle-Calédonie en tant qu'ordonnateur régional a fait part de son souhait d'encourager la coopération entre les PTOM et les pays ACP de la région sur les quatre thèmes du programme et, plus largement, dans le cadre des programmes régionaux financés par l'UE.

La proposition a été bien reçue et l'on note que les pays ACP ont également intégré les territoires du Pacifique dans les documents de programmation du 11e FED PACP sur le volet de l'intégration économique, notamment sur l'échange d'information et l'harmonisation des normes phytosanitaires.

Ces avancées sont à mettre en perspective avec la position défendue par la Nouvelle-Calédonie auprès des autorités françaises et européennes dans le cadre des travaux sur le prochain accord UE-pays ACP dit « accord post-Cotonou ». Cette position consiste à encourager l'UE à œuvrer pour une meilleure intégration régionale des PTOM dans le cadre de son partenariat avec la région.